

Point 3 à l'ordre du jour :

**Vision**

*Rapport de la Commission d'examen*

# RAPPORT SUR L'ETAT DES LIEUX DE L'EERV ET PRESENTATION DE LA VISION

## Rapport de la Commission d'Examen

### Introduction

La Commission d'examen composée de Mmes Nadine Poli (L), Liliane Rudaz-Kägi (M), Martina Schmidt (M), et de MM. Dominique Kohli (L) et Henri Laufer (L), a pris connaissance du document intitulé « Rapport du Conseil Synodal à propos de sa vision » précédé d'un préambule « Un état des lieux de l'EERV en 2020 » ; de cette vision doivent découler la mission de l'EERV et sa stratégie.

Pour rappel, lors du synode de mars 2020, le CS a présenté son projet de vision de l'EERV; cette présentation a été suivie d'un temps d'échange dans le cadre d'une démarche participative. Dans les débats qui ont suivi au sujet du report de l'entrée en vigueur du rapport sur les dotations, le CS a proposé d'ajouter la phrase suivante à la résolution de report finalement votée : « *Le CS présente un rapport au synode de juin 2020 qui comprend un état des lieux de l'EERV, la vision pour l'EERV et un dispositif d'accompagnement (chiffré) pour les situations problématiques (PV p. 41)* ».

Le Synode a donc bien approuvé la proposition du CS à savoir que ce dernier lui soumette sa vision.

La ComEx s'est réunie cinq fois dont une fois en présence de quatre membres du CS : Mme Anne Abruzzi et MM. Emmanuel Jeger, Vincent Guyaz et Laurent Zumstein. Ces personnes ont reçu les questions de la commission avant la rencontre.

Au vu des vacances et disponibilités des un-e-s et des autre-s les travaux et fonctions de la ComEx se sont effectués de manière tournante ; 3 séances ont eu lieu par zoom avec une membre de la commission. Une partie des échanges et réflexions s'est faite par mail entre les séances.

### Entrée en matière

La ComEx, dès le début, s'est interrogée : faut-il ou non entrer en matière ? En effet, il n'est pas possible, pour elle, de valider ce rapport en l'état, quand bien même il présente des éléments intéressants. Plusieurs aspects méritent d'être retravaillés.

Cependant, au vu de l'urgence de la mise en œuvre des décisions en matière de dotation, une non entrée en matière signifierait de nouvelles incertitudes et retards, difficiles à admettre par les fidèles et les lieux d'Eglise.

En outre, une non entrée en matière priverait le Synode de la possibilité de s'exprimer sur des aspects essentiels du rapport.

Sur la base de ce qui précède, et conformément au RE, (article 145) ainsi qu'au Vademecum du Synode, la ComEx propose d'entrer en matière et soumet au Synode, sous le paragraphe « Décisions » deux modifications qui permettent :

- d'ouvrir un débat au Synode sur l'aspect essentiel que constitue la vision de l'EERV.
- de respecter les échéances fixées pour les processus en cours.
- d'inscrire le rapport dans les travaux stratégiques du CS.

## Analyse du rapport

### • 1- Etat des lieux de l'EERV en 2020

De manière générale, la ComEx a jugé ce préambule au rapport « Etat des lieux » trop court, sélectif et subjectif avec des indicateurs lacunaires.

Si le Synode a jugé le rapport de gestion du CS pour l'année 2019 trop optimiste, la ComEx considère l'état des lieux trop pessimiste, défaitiste, ne donnant aucun signe d'espérance.

Très négatif, il présente l'érosion des fidèles et des actes ecclésiastiques, ce qui est une réalité. Mais il occulte, dans ce bilan, des aspects très critiques comme les problèmes liés aux ressources humaines, aux tensions internes et au management ainsi qu'aux structures.

La ComEx s'attendait à une photographie de la santé communautaire de l'ensemble des activités de l'Eglise avec ses forces et ses faiblesses et, de ce fait, peine à se contenter d'un aperçu partiel.

En particulier, la ComEx ne trouve pas l'analyse de la jeunesse adéquate et notamment, en page 7 alinéa 1<sup>er</sup> : «... les jeunes vaudois vivent soit dans l'urgence, soit dans la déprime, soit dans le je-m'en-foutisme.» Ces généralisations sont inacceptables : la jeunesse vaudoise vaut mieux que cela. Elle rejoint cependant le constat du CS que l'EERV peine à rejoindre les jeunes.

Par ailleurs, la phrase en page 7 alinéa 7 : « la création de nouveaux liens, avec de nouvelles personnes qui ne connaissent pas le fonctionnement, les habitudes, les convictions de l'Eglise Réformée ne fait pas partie de notre ADN » manque de nuances. Elle ne tient pas compte de toutes les initiatives novatrices prises pour faire vivre l'Eglise et créer de nombreux liens notamment dans le domaine de la diaconie. Ce qui s'est passé durant le confinement est une nouvelle preuve de la créativité des ministres et des laïcs.

L'état des lieux est lacunaire en matière de services communautaires.

La ComEx constate que les problématiques de la vie en paroisse sont différentes de celles vécues dans les ministères spécialisés.

La majorité des paroissiens ne connaît pas l'action de l'Eglise dans les ministères spécialisés et les services communautaires.

La discussion entre le CS et la ComEx a permis d'améliorer la compréhension de l'état des lieux présenté par le CS.

Le CS comprend la position critique de la ComEx et explique que son choix a été de se concentrer sur des points négatifs car c'est bien sur ces points qu'il faut travailler.

Pour le CS l'état des lieux est le point de départ de la vision et la mission ; pour la ComEx il n'y pas de cohérence entre l'état des lieux tel que décrit et la phrase (dernier alinéa en page 7) : le CS... « a la profonde conviction que ce constat lui impose d'accélérer le passage vers une nouvelle manière d'être Eglise ».

En effet, pour la ComEx aussi, l'Eglise doit se vivre autrement et les ministères repensés mais l'analyse de l'état des lieux reste insuffisante et partielle pour ce faire.

En conclusion, la ComEx propose sous « Décisions » de considérer le préambule comme un aperçu des enjeux et des problèmes actuels de l'EERV relevés par le CS.

## • 2- Vision

### Introduction

La Com Ex souscrit au cadre méthodologique choisi.

Ce cadre méthodologique met en avant le mode participatif. La ComEx constate toutefois que cette méthode est coûteuse en temps d'écoute et en temps d'analyse. Le CS en a-t-il les moyens ? Par ailleurs, la ComEx constate qu'entre le texte de départ et le rapport il n'y a quasi pas de changements. Les échanges de visio-conférences participatives n'ont pas vraiment enrichi le document.

### Vision elle-même

Le programme de législature qui sera élaboré par le CS précisera, à partir de la vision, la mission, la stratégie et les suites à donner.

Le CS, en ce qui concerne la mission, s'inscrit dans les principes constitutifs de l'EERV et les quatre piliers de l'Eglise : liturgie, vie communautaire, témoignage et diaconie. Il est, par conséquent, essentiel que le Synode se prononce sur cette vision qui doit rassembler et unir l'EERV pour les années à venir.

Toutefois, la vision telle qu'énoncée en page 9 dans l'encadré a profondément interrogé la ComEx sur des aspects particuliers :

- la verticalité
- le terme d'humanisation
- la place du Christ

La ComEx souhaite ouvrir un débat au Synode autour des trois points par des questions.

- 1) Quelle est la place du Christ dans cette vision autre qu'une base de mobilisation ?
- 2) Qu'est-ce que l'EERV, en tant qu'Eglise Réformée multitudiniste a à apporter dans la société d'aujourd'hui ?  
A cet égard, la formulation proposée apparaît très générale et neutre.
- 3) Comment interpréter théologiquement, socialement et opérationnellement le terme « humanisation de la société » ?

Le terme d'humanisation a posé problème et peu convaincu.

Pour le CS c'est dire ce que l'Évangile apporte à la société d'aujourd'hui. L'humain est relié avec soi, l'autre, Dieu et sa création. Il ne s'agit pas de mettre l'humain au centre. Il s'agit du salut en Jésus-Christ mort et ressuscité. C'est Dieu qui prend chair pour que le Royaume soit là.

Pour la ComEx, nous sommes face un problème de fond et de formulation .

La formulation choisie doit permettre la compréhension et l'adhésion du plus grand nombre tout en étant ambitieuse et exigeante.

## Décisions

- 1.- La ComEx propose de modifier le titre « Etat des lieux de l'EERV en 2020 » par « Aperçu des enjeux et des problèmes actuels de l'EERV relevés par le CS. » et invite le Synode à en prendre acte.
- 2.- Les développements inscrits sous mission, stratégies et suites relèvent du programme de législature qui sera soumis au Synode ultérieurement.
- 3.- La ComEx propose au Synode de se prononcer sur la vision.

Lausanne le 7 août 2020

Mmes Nadine Poli, Liliane Rudaz-Kägi, Martina Schmid  
MM. Dominique Kohli et Henri Laufer

Pour la commission

Nadine Poli

